**Texte de la transcription simultanée réalisée par le Messageur :** [**www.lemessageur.com**](http://www.lemessageur.com)

**Conclusion**

**Intervenants :**

* **Vincent Edin : animateur (VE)**
* **Axel Kahn (AK)**

**VE** : Merci infiniment, Axel Kahn, je suis sûr qu'en écoutant les 2 grands témoins vous n'avez aucune envie de choisir, et qu'il faut soutenir les 2, et même largement plus.

L'annonce de service, c'est qu'à l'issue du discours, il y a un cocktail qui vous attend pour prolonger les échanges.

Peut-être d'abord un mot sur ce qu'on dit les grands témoins, et puis vos conclusions.

**AK** : En fait, je peux mélanger la conclusion à la réponse aux propos des 2 témoins.

Les 2 témoins ont un point commun, qui est d'ailleurs un point commun à la totalité du champ du handicap, d'avoir assisté, sur ce point qui a été illustré au cours de cette séance extrêmement instructive, la notion selon laquelle il y a au moins 2 genre de déterminant dans le handicap, un déterminant qui est lié à la personne, et d'autre part, un déterminant qui est lié à l'environnement que rencontre la personne.

La situation de handicap.

En réalité, il est peu de concepts qui renvoient aussi évidemment à la notion de destin, que le concept de handicap.

En effet : qu'est-ce que le destin ?

Le destin ne peut être codé par quelque gène que ce soit, et le destin n'est jamais réductible aux propriétés intrinsèques de ceux dont on envisage le destin, le destin est la rencontre D'un être, d'un objet matériel qui a des propriétés, et l'environnement que cet être rencontre. Agir sur le destin d'un être, peut se faire en intervenant sur les propriétés, la médecine, les prothèses, la remédiation, Tout ce qui mérite d'être mené, En étant fait en agissant sur l'environnement.

Je prends l'exemple dans le domaine de la génétique, pour expliquer la différence qui existe entre un destin et un programme : C'est de dire qu'une voiture extrêmement fragile, dont les parois sont de quelques millimètres, d'un millimètre d'épaisseur, ou bien un char d'assaut, si ces véhicules ne rencontrent jamais le moindre obstacle, ils ont le même destin. C'est de continuer à avancer. En revanche, évidemment, leurs réactions face aux obstacles sont considérablement différentes.

Dans le propos d'Éric Molinié, il existe une difficulté tout à fait particulière, de cet environnement qui est celui de l'extrême pauvreté, de l'exclusion. J'ai eu l'occasion récemment, et cela m'a beaucoup ému, décrire l'introduction d'un recueil de poèmes, d'une personne sans domicile.

Et qui connaissait tous les malheurs de cette vie- là .

 et l'un de ses vers était: Comment savoir si demain sera ?Comment, dans ces conditions-là, peut-on parler de projet de vie ? Comment mener sa vie ?

Nous sommes en décalage complet.

Et, ce que traite dans son interpellation Éric Molinié, c'est cette notion de poupées gigognes d'handicap. Des handicaps qui s'ajoutent les uns aux autres.

Bien évidemment, cette prise en compte de l'environnement, et en particulier de l'environnement extrême, de celui qui, même sans handicap constitutionnel, a extraordinairement de la difficulté envisager son avenir, de telle sorte qu'il puisse imaginer son avenir, et qu'il puisse imaginer malgré un handicap associé, cela fait parti de nos priorités.

D'ailleurs, d'une certaine manière, nous le savons bien : l'extrême pauvreté est terriblement handicapante.

Si l'on voulait donner une notion plus large du handicap, rien que cet environnement pour une personne qui est – a priori – sans lésion constitutionnelle, c'est un handicap considérable, parmi les handicaps qui sont les pires, et c'est un exemple de cette somme, en quelque sorte, le handicap constitutionnel, plus le vieillissement, plus obésité, plus la pauvreté, plus exclusion, plus le regard des autres.

Quant à la 2e interpellation, évidemment, elle nai t au cœur de l'interaction, puisqueLa personnalité de chacun ne peut se percevoir qu'au travers de la personnalité que les personnes ressentent dans le regard des autres, dans le contact avec autrui.

Il y a ici une forme de déracinement, qui est le déracinement de soi-même.

Tous les déracinements sont un handicap, nous le savons, avec les populations déracinées. À handicap considérable.

Cette fois, c'est le déracinement de sa propre personnalité. Il est en réalité très fréquent. C'est à la base de très nombreux handicap psychique. Je dis avec Monsieur le président du comité scientifique et technique, que c'est un problème tout à fait particulier, la schizophrénie est quelque chose de caricatural de déracinement, de brisure de l'esprit au sens étymologique du terme. Cette intervention pour rétablir le contact, pour rétablir l'unicité, vaut en particulier pour toutes ces personnes qui, dans des conditions variées, connaissent ce type de déracinement, en particulier de leur personnalité à antérieures.

Voire même de fragmentation de leur personnalité.

Et cela se voit effectivement après des traumatismes.

En fait, plus que de lancer des programmes, ce que nous faisons à la FIRAH, pour l'instant, et je crois que nous tenons à nous y maintenir, à nous en tenir là, est indiqué les domaines dans lesquels nous aimerions avoir des projets de recherche.

C'est-à-dire d'attirer l'attention des meilleures équipes sur un sujet auquel il n'avait pas forcément pensé, au caractère fondamental duquel il n'avait pas réfléchi, en leur disant : la FIRAH aimerait en particulier soutenir des projets de recherche dans les domaines qui vont permettre, systématiquement, aux personnes ayant un handicap constitutionnel, de ne pas le voir être aggravé par leur situation, et va leur permettre néanmoins, d'être les sujets, donc les acteurs, de leur propre vie, voire même de la vie un peu décalée dans le futur, c'est-à-dire d'être apte à imaginer ou à ébaucher un projet de vie.

Nous indiquons dans notre appel d'offres que nous aimerions recevoir des projets de recherche, sur le thème : éducation et handicap.

Évidemment, parce que lorsque le handicap créé en plus un handicap à l'accès au savoir, la totalité des limitations liées au handicap constitutionnel s'en trouve aggraver par le handicap social affectif et professionnel qui s'ensuit.

Nous demandons également qu'un effort particulier soit consenti sur l'accès au travail, et, plus particulièrement, sur un domaine qui a moins bénéficié des progrès en ce domaine, qui ont été accompli, et nous le faisons avec l'ADAPT, l'un de nos partenaires, qui l'accès au travail des personnes connaissant un handicap mental ou psychique.

Des progrès très importants, d'une certaine manière, ce n'est jamais suffisant, Mais des progrès considérables ont été faits pour améliorer l'accès au travail des personnes ayant un handicap moteur, ou un handicap sensoriel.

En revanche, le handicap mental, et plus encore le handicap psychique pose aux employeurs des questions tout à fait particulières.

Des questions que, dans leur fonction d'employeur, il ne peut pas Ne passe poser Et des questions pour lesquelles il manque d'éléments de réponse.

Et la recherche de leurs aider à préciser, en dehors du devoir de solidarité, en quoi l'emploi de ces personnes pourrait être aussi dans l'intérêt de l'entreprise.

Ce type de recherche nous sommes absolument essentiels. Il existe, on l'a dit, un univers du handicap qu'il ne faut pas simplement comprendre, par les personnes en situation d'handicap, par leur entourage, les associatifs ou tous les intervenants, mais qu'il faut entendre aussi comme un manque de temps que tel,Et, dans ce monde qui est profondément modifié par la réalité du handicap, il existe un phénomène qui est redoutable, qui est une certaine épistémologie du handicap.

Transmissibilité du handicap.

Cela a été souligné, en particulier, lorsque une attention suffisante n'est pas accordée à ce point.

La situation dans laquelle les Aidants se trouve face aux situations du handicap handicape considérablement les Aidants.

Il y a une transmission du handicap de personnes qui portent le handicap constitutionnel, aux Aidants qui s'engagent de toutes leurs forces. Comment faire en sorte que d'être un Aidant soient compatibles avec le fait de mener sa vie, sa vie professionnelle, ne pas être barré dans sa progression salariale et hiérarchique.

Arriver dans des conditions de retraites qui ne seront pas gênées négativement à cause de la solidarité qu'on a témoignée.

Il y a là une dimension sociale et économique, c'est de la vraie recherche, nous souhaitons encourager les projets dans ce domaine.

Sur la précarité, maintenant, sur laquelle nous attirons l'attention des contractants.

Enfin, le vieillissement, bien entendu.

Je voudrais terminer en remerciant tous les intervenants, de cette soirée, je crois, d'une grande qualité, est extrêmement instructive.

Je voudrais les remercier, j'ai la conviction qu'ils sont parvenus, à vous convaincre si vous ne l'étiez pas déjà, que quelque soit la difficulté de la situation, du Pessimisme, de la situation économique, de la réception des budgets publics et privés,Ce ne sont pas les gens qui sont des gens plus grandes difficultés que l'on peut être envisagées comme étant les victimes de cette restriction.

Bien évidemment, pour chacun d'entre nous, il faudra consentir à des modifications de notre but de vie, de la réalisation de certains de nos projets.

En revanche, il est dans notre société des personnes qui ont déjà tous les jours à payer les conséquences de la malchance, et d'une société qui ne leur donne pas toutes leurs chances. Il y a, vous savez, dans le corps humain, des mécanismes extraordinaires, qui font que lorsqu'on est en grande situation de détresse, lorsque la tension diminue, alors, on concentre l'énergie vitale qui reste pour préserver les organes essentiels.

Dans notre société, les personnes qui ont déjà à vivre le handicap, sont pour moi l'équivalent de ses organes essentiels.

Et le flux qui leur permet, de manière imparfaite et insuffisante, de vivre de pouvoir arrêter des projets, ce flux la ne doit en aucun cas Être affecté Par cela quoi nous aurons à faire face les uns les autres. Et de ne pas arrêter le Flux, c'est naturellement continué à faire ce que l'on fait, Mais ne pas l'ampleur été le progrès, c'est-à-dire de considérer qu'il faut arrêter de faire de la recherche tellement on a du mal à faire ce qui existe déjà.

C'est faire une injure à l'avenir, et elle a bien de personnes qui ont plus besoin de croire à l'avenir que nous.

Grâce à vous, nous préserverons cela, parce que c'est l'essentiel.

Je vous remercie.